Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_16-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	19

Vote
A la majorité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 4
Date de convocation
11 Décembre 2025
Date d'affichage
11 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme TRIONNAIRE Josiane, M. CHEVILLON Jérôme, Mme PROST Véronique, Mme CHEFDOR Sophie, M. LARCIN Ronan, M. TRENTESAUX Laurent, Mme PAITEL Marie, M. KERMORVANT Fabien, M. LE BARH Ludovic, M. GUILLERON Gérard, Mme FAVENNEC Gaëlle, M. ROBERTON Jean-Luc, Mme GOUPIL Françoise, M. LE TRIONNAIRE Anthony

Excusés ayant donné procuration : Mme ALLAIN Aurore à Mme TRIONNAIRE Josiane, Mme MOQUET Louise à M. MOQUET Alban, Mme LE VAGUERESSE Sophie à M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme GUILBERT Marina à M. KERMORVANT Fabien, Mme GUEGANO Laurie à Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle

A été nommée secrétaire : Mme PAITEL Marie

2025-06-16 – Demande de fonds de concours et subvention - Création d'une piste cyclable

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVA) et l'Etat soutiennent les communes du territoire dans leurs projets en faveur du vélo. Des fonds de concours et des subventions sont attribués aux communes qui réalisent des voies cyclables.

Afin de poursuivre le maillage du territoire communal en voies douces, la commune souhaite aménager une piste cyclable rue Paul GAUGUIN, puis un chaussidou rue de Sclair.

Pour concourir au financement de ce projet, il est proposé de solliciter un fonds de concours auprès de GMVA et des subventions auprès de l'Etat, au titre de la DSIL et du fonds vert.

Plan de financement
Dépenses HT
Travaux : 508 760,65€

Recettes
DSIL 2025 : 150 000€ (30% d'un montant plafonné à 500 000€)
Fonds vert : 101 008€
GMVA : 156 000€ (1 040ml x 300€ x 0.50)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_16-DE

Commune : 101 752,65 €

Décision

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis favorable formulé en date du 9 décembre 2025, par les commissions urbanisme, agriculture, développement durable, ainsi que travaux, voirie et vie des quartiers ;
Vu l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 10 décembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, par 19 voix pour et 4 abstentions,

Article 1er : sollicite un fonds de concours auprès de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération et des subventions auprès de l'Etat, d'une part, au titre de la DSIL, d'autre part, au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « fonds vert », en vue de la réalisation d'une piste cyclable rue Paul GAUGUIN et d'un chaussidou rue de Sclair ;

Article 2 : autorise M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 19/12/2025
Le Maire,
Alban MOQUET

La Secrétaire,
Marie PAITEL

